

...lance un défi collectif à tous les professionnels de santé libéraux : offrir à un maximum de patients les meilleures conditions pour arrêter le tabac !

Du 26 octobre au 30 novembre 2020

Mes soignants de proximité avec



1 Le conseil minimal : une "chance" pour TOUS les patients fumeurs

Encourageons les tentatives d'arrêt et soutenons le patient dans sa démarche.

Deux questions à poser :

« Fumez-vous ? »

« Voulez-vous arrêter de fumer ? »

Ciblons plus particulièrement les publics vulnérables :

- Femmes enceintes,
- CMU (Couverture Maladie Universelle),
- ACS (Aide Complémentaire Santé),
- ALD (Personnes ayant une maladie chronique),
- Jeunes de - de 30 ans.

Conseil minimal adapté :

► <http://bit.ly/conseilMST2020>

2 L'accès à un PACK gratuit* d'une semaine de substituts nicotiques pour TOUS vos patients fumeurs

Coupon téléchargeable à remettre à l'usager :

► <http://bit.ly/packsevrage2020>

Mes soignants de proximité avec

OUI J'ai envie d'essayer d'arrêter de fumer et je souhaite le faire dès maintenant



Rendez-vous en pharmacie partenaire
Recevez GRATUITEMENT
1 pack de substituts nicotiques
+ conseil initial du professionnel*

*Offre valable jusqu'au 30 novembre 2020 dans la limite des 500 premières demandes SANS CRÉANCEANCE.



scannez-moi!



Tampon du professionnel de santé délivrant le coupon

J'accepte que les informations recueillies à partir de ce coupon puissent faire l'objet d'un traitement informatique destiné aux associations Tip@santé et URPS Pharmaciens de La Réunion, responsables du traitement, ainsi qu'à l'Association SACOME en vue statistique. Ces informations seront utilisées à des fins statistiques dans le cadre du Mois sans Tabac.
Conformément à la réglementation sur la protection des données applicables (qui désigne le Règlement général sur la protection des données - RGPD - et la loi informatique et libertés du 06 janvier 1978 modifiée), vous disposez des droits d'accès, de rectification, de suppression, de traitement restreint, d'opposition ou traitement, ainsi que du droit d'obtenir d'une copie de vos données personnelles.
Pour exercer ces droits, il vous suffit d'en faire la demande par courrier à URPS PHARMACIENS 28A Rue Saint-Julien - 97400 SAINT LOUIS - La Réunion, ou par email à contact@urpspharmacie.com (envoyez en pièce jointe une copie de ce coupon).
Si vous n'avez pas satisfaction des réponses que nous vous aurons apportées, vous pouvez contacter la CNIL : 3 Place de Fontenay - TSA 80375 - 75334 PARIS CEDEX 07.

* dans les pharmacies partenaires :

► <http://bit.ly/pharmst2020>

3 Le suivi des patients fumeurs, toute l'année au delà du Mois sans tabac

Grâce au dispositif Lib'sans tabac avec :

- un accompagnement inter-professionnel à travers l'exercice coordonné
- des formations au sevrage tabagique « Comment prescrire et accompagner le sevrage tabagique de vos patients ? »

Rejoignez le dispositif

Dispositif
Lib'sans tabac
pour les professionnels de santé de l'Océan Indien

► libsanstabac.re

Ensemble, relevons le défi des 500 patients bénéficiaires !



Vous êtes TOUS invités à participer

